



Bafoussam II

N° 002 Avril - Mai - Juin 2017

infos

Bulletin trimestriel d'informations de la commune de Bafoussam II^e, cette publication vous est offerte avec l'appui du PNDP

EDITORIAL



Emmanuel TAGNE NGEKO
Maire de la commune
de Bafoussam II^e

Jeunesse et opportunités d'emploi

La sempiternelle question du chômage se pose avec acuité au fil des jours et soulève la problématique de la garantie de l'emploi par l'Etat. Loin de tout catastrophisme, de toute résignation et de tout défaitisme, il importe désormais pour la jeunesse de s'armer de courage, de volonté, d'abnégation afin de saisir les opportunités qui s'offrent à elle à l'ère du numérique, de la géolocalisation et de la globalisation. Car chaque génération doit mener les combats de son temps avec les armes de son époque. D'autres se sont lancés en premier dans l'exploitation de ce gisement que constitue le numérique. Ils se nomment Arthur ZANG inventeur du cardiopad et Nino NJOPKOU promoteur du site de petites annonces Kerewa. Ces valeureux compatriotes font la fierté de notre pays et il y en a plus. La maîtrise des enjeux de l'économie numérique et de la technologie est un impératif catégorique si l'on veut mettre un terme au sous-emploi et au chômage. L'ère des complexes est révolue, il faut enjamber les obstacles de l'ignorance, briser les barrières des complexes afin de pouvoir jouir des richesses de ce nouvel eldorado qui s'offre à la jeunesse.

BAFOUSSAM II^e INFOS

Une publication de la commune de Bafoussam II^e

Directeur de la publication

Emmanuel TAGNE NGEKO

Rédacteur-en-chef

Ornella Raïssa DJEULEZECK

Equipe de rédaction

Samuel NLA

Ornella DJEULEZECK

Paul Pierre TCHOUPON

MEGUI

MICHEL Ferdinand

Jean Jules MENKOUENG

Liliane FEUNKEU

Ont collaboré

Guy Roméo MBOPDA

Orlus FOSSO

Derrick TSAKEM

Willi KAMAZONG

Gilbert KENGNE

Infographie / Impression

Galma Imprimerie du Soleil
Levant

Tél. : +237 222 219 784 / 677
682 874

Nous Contacter :

BP 79 Bafoussam

Tél. : +233 44. 25 04 / 233 44
53 14

Email :

communebafoussam2@yahoo.fr

Site Web :

www.mairiebafoussam2.com

Facebook :

www.facebook.com/commune-arrondissementbafoussamII

ACTUALITÉ COMMUNALE

P.2

Passation de commandement

Un nouveau Sous-préfet à Bafoussam II^e



FOCUS

P.3

Taxes communales :

L'Occupation Temporaire de la Voie Publique (OTVP)



ONUSIDA/UNAIDS

Relancer les actions de lutte contre ce fléau au sein des collectivités.

Plusieurs faits marquent l'activité au sein de la commune de Bafoussam II^e. Il s'agit tout d'abord de la rencontre entre la Directrice Régionale de l'ONUSIDA et l'exécutif communal le 23 mai 2017 portant sur la contribution de la commune dans la stratégie

de lutte contre le fléau au sein de cette région. Celle-ci s'est soldée par des propositions allant dans le sens d'un appui technique et financier au profit de la commune en vue d'une intensification de la sensibilisation.

ORNELLA DJEULEZECK

Le PNDP dans la commune

La coopération et le partenariat entre le PNDP et la commune de Bafoussam II^e se présente sous de bons auspices tant sur le plan du développement des infrastructures que du renforcement des capacités. S'agissant du premier point une collaboration entre le PNDP et la commune de Bafoussam II^e permettra dans un futur proche le désenclavement du bassin agricole des villages Nefolem à travers les travaux d'ouverture de la piste agricole carrefour plantain Nefolem – carrefour Chifet.

Cette opération sera rendue possible par la construction d'un pont définitif et la pose d'ouvrages d'assainissement pour un coût total de 71 800 506 FCFA. Cette coopération a été une fois de plus mise en exergue dans le cadre du séminaire de renforcement des capacités qui s'est tenu du 08 au 13 mars 2017 à Dschang portant sur l'utilisation du logiciel Simba et auquel participaient quelques responsables de la commune.

PIERRE-PAUL TCHOUPON

Conseil municipal

Le compte administratif 2016 adopté

C'est du 29 au 30 mai 2017 que s'est finalement tenue la session du conseil municipal pour l'examen et l'adoption du compte administratif 2016. Il ressort des travaux que le compte administratif pour

l'exercice 2016 s'élève en recettes à la somme de 513 379 043 et en dépenses à 505 036 646 FCFA. On note un excédent de 8 342 397 FCFA pour un budget prévisionnel de 1 067 165 072 FCFA.

ORLUS FOSSO

Journée de l'Excellence Africaine

Le maire, Emmanuel

TAGNE NGEKO reçoit un prix

La remise au maire TAGNE NGEKO de l'Oscar d'or de l'Excellence managériale 2016. Une distinction qui intervient quelques mois après celle reçue en novembre 2016 où la commune d'arrondissement de Bafoussam II^e avait valablement représenté la région de l'Ouest en remportant le prix régional du FEICOM.

GUY ROMÉO MBOPDA



M. Emmanuel Tagne Ngeko, Maire de Bafoussam II

Passation de commandement

Un nouveau Sous-préfet à Bafoussam II^e

La cérémonie marquant l'installation du nouveau Sous-préfet de Bafoussam II^e en la personne de Monsieur ESSONO BODO Grégoire en remplacement de monsieur MOMO SOFACK Guy Bertrand s'est tenue le 16 juin 2017 à l'esplanade de la sous-préfecture de Bafoussam II^e.

WILLI KAMAZONG FOSSO

Lycée de Tougang II

Des tables bancs et un point d'eau pour les élèves



Comme on devait s'y attendre la dotation en faveur du lycée de Tougang II d'un puits et de 150 tables bancs par le maire est aujourd'hui effective. La remise solennelle a eu lieu 27 avril 2017.

ORLUS FOSSO

Routes rurales : Ça roule désormais à MAETUR- Singté-Medjo

L'aménagement des routes rurales constitue une préoccupation majeure autant pour la commune que pour les populations de l'arrondissement de Bafoussam II^e. C'est une situation qui empêche l'écoulement des produits des champs, Bafoussam II^e étant le grenier agricole du département. Pour résoudre ce problème la mairie de Bafoussam II^e par son conseil municipal a mis comme projet prioritaire la réhabilitation des routes rurales dans son plan d'investissement.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que, le maire Emmanuel Tagne Ngeko, a procédé à la réhabilitation de l'axe Koptchou Maeture – Lagoueng – Singté Medjo, avec construction de deux dalots et d'un pont, réceptionné le 08 mai 2017 en présence des différentes parties prenantes et les présidents d'association de la localité. Pour le grand bonheur de la population qui va bientôt débiter les récoltes.

ORNELLA DJEULEZECK

Taxes communales : L'Occupation Temporaire de la Voie Publique (OTVP)



L'occupation temporaire de la voie publique par des biens meubles est une activité qui ne se situe pas dans un no man's land juridique. Elle bénéficie d'un encadrement normatif issu de la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale qui a défini son régime juridique. Ainsi cette activité est soumise au régime de l'autorisation moyennant le paiement des droits y relatifs (2000F/m²).

Cependant l'effectivité de ladite taxe se heurte à un certain nombre de difficultés liées à la faiblesse du pouvoir financier des commerçants et à l'incivisme de certains. L'effectivité étant quelque fois sacrifiée sur l'autel de la tolérance. Comprenant le bien-fondé de la taxe; certains souhaitent que la commune aille plus loin dans la modernisation du marché.

DERRICK TSAKEM

Réactions

« Il est important de payer cette taxe »

ROSE NGOUEKAM, commerçante

« Les jours de marché, la mairie envoie les agents communaux collecter l'OTVP. Ici au petit marché du dépôt Guinness nous leurs remettons la somme de 100 FCFA contre un ticket sur lequel est mentionnées la date du jour et signé par le Receveur municipal. C'est important le paiement de cette taxe parce qu'elle permet à la mairie de réaliser d'autres investissements comme la réhabilitation des routes rurales, qui facilite l'arrivée des produits champêtres au marché. Ce qui diminue le coût des marchandises et permet à tout le monde de s'approvisionner à bas prix sur le marché. »



« Merci, mais il y a encore à faire »
Ma'a Magnanga, vendeuse à l'étalage

« Une fois que vous payez votre ticket, vous pouvez exercer tranquillement. Grâce à cela la mairie a équipé le marché d'un point d'eau potable et de toilettes publiques. Nous disons merci, mais qui dit merci en demande encore. Si la mairie pouvait nous aider dans la répartition des espaces et la construction des petites boutiques ou, kiosques pour nous permettre de vendre en sécurité, cela nous permettrait de quitter définitivement la voie publique, que nous occupons actuellement. »

Propos recueillis par GILBERT KENGNE

CGPE Les Comités de Gestion redynamisés : la commune a lancé depuis le mois d'avril une campagne d'accompagnement des comités

En 2012, la commune d'arrondissement de Bafoussam II^e s'est engagée à s'assurer la fourniture en eau potable à l'ensemble de sa population, il faut le noter avait été victime de l'épidémie de choléra. Grâce à une collaboration bilatérale sérieuse avec ses partenaires, elle s'est résolue à construire plus de points d'accès à l'eau potable (forage, puits moderne aménagé, réseau gravitaire, extension CDE etc.). C'est dans cette perspective que les agents de la commune de Bafoussam II^e, communément appelés « équipe eau » effectuent fréquemment des descentes sur le terrain, histoire de redynamiser et d'animer les comités de gestion des points d'eau (CGPE) mis en place pour coordonner et gérer durablement, l'utilisation des points d'accès à l'eau potable dans les localités de l'arrondissement.

Cette activité de redynamisation lancée depuis le mois d'avril consiste entre autres à sensibiliser les ménages sur l'hygiène et l'assainissement des points d'eau, à renforcer la collaboration entre la commune, la délégation du MINEE et les CGPE; et à assurer un suivi régulier de l'action auprès des CGPE fonctionnels depuis quatre ans. Cette activité de redynamisation prendra fin au mois de juillet 2017.

A la suite de ces descentes sur le terrain, la mairie prévoit d'organiser des ateliers de formation pour les 29 comités de gestion fonctionnels, pour une meilleure pérennisation de la dynamique mise en place par les CGPE.

PIERRE PAUL TCHOUPON



Visite du point d'eau Bayé en présence des usagers

ANNONCES

Le ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) à travers sa délégation départementale de l'Ouest, tiendra les expositions artisanales départementales le 24/08/2017.

Les sélections communales sont prévues ainsi qu'il suit :

26/07/2017 : commune d'arrondissement de Bafoussam I^{er}

27/07/2017 : commune d'arrondissement de Bafoussam II^e

28/07/2017 : commune d'arrondissement de Bafoussam III^e



Un numéro vert 8567 pour toutes vos doléances

MINEPAT
PROGRAMME NATIONAL
DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF
PNDP
MICROPROJET DE CONSTRUCTION
D'UN PUIS EQUIPE D'UNE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE A MEKOM
COFINANCEMENT
2 COMMUNE D'AFANLOUM
JUILLET 2013

COMMUNE D'ABONG-MBANG
MARCHÉ B

Renseignez-vous à la bonne source

- Si vous faites face à une difficulté dans le cadre de nos activités ;
- Si vous constatez une irrégularité dans la réalisation d'un microprojet ;
- Si vous souhaitez vous renseigner sur nos missions et réalisations.

CNC, Nouvelle Route Bastos, face PNUD
BP: 660 Yaoundé-Cameroun • Tél. +237 222 213 664 • Fax: +237 222 213 663 • Email: pndp@pndp.org • Site web : www.pndp.org



WORLD BANK GROUP



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DEVELOPPEMENT



Centre
pour la Promotion
de la Consommation
Durable



Ministère
de l'Economie
et des
Finances